



Date d'attribution: 2016-10-31
Contrat n° 35035-165058/001/CY
ROP 061-16
POR@PCO-BCP.gc.ca

Bureau du Conseil privé

Collecte continue de données qualitatives concernant les opinions des Canadiens – Huitième ronde de groupes de discussions

**RAPPORT FINAL
OCTOBRE 2017**

Ipsos, Affaires publiques
1, rue Nicholas, bureau 1400
Ottawa ON K1N 7B7
Tél: 613.241.5802
Télé: 613.248.7981
www.ipsos.ca

« This report is also available in English »

Table des matières

1. Résumé	1
Contexte et objectifs.....	1
Aperçu de la méthode.....	2
Principales constatations	3
2. Constatations détaillées	7
Thèmes abordés.....	7
Mesures gouvernementales.....	7
Les relations Canada-États-Unis	8
Les demandeurs d’asile	10
Les changements climatiques.....	12
Les problèmes locaux	14
Politiques touchant les aînés.....	16
Les problèmes locaux à Winnipeg : le port de Churchill et l’Accord sur la santé.....	17
Politiques touchant les parents.....	18
Les personnes handicapées.....	20
Les excuses officielles.....	22
3. Annexes	24
AnnexeA. Méthodologie de recherche	24
Appendix A. Guide de recrutement français.....	26
Appendix B. Guide de discussion français	32



Déclaration de neutralité politique

J'atteste par les présentes, à titre d'agent principal d'Ipsos, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, sur les préférences de partis politiques, sur les positions vis-à-vis de l'électorat ou sur l'évaluation du rendement d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge
Président
Ipsos, Affaires publiques

1. Résumé

Contexte et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est l'organisme central de la fonction publique qui appuie le premier ministre ainsi que le Cabinet et ses structures décisionnelles de façon impartiale. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à donner suite avec rapidité et efficacité aux enjeux avec lesquels le gouvernement et le pays doivent composer.

À titre de conseiller du premier ministre, le BCP offre des conseils et des renseignements objectifs sur les politiques afin de soutenir le premier ministre et le Cabinet ainsi que de l'information sur les priorités des Canadiens. À cette fin, le Secrétariat des communications et de la consultation du BCP aide le Cabinet du premier ministre à coordonner les communications gouvernementales et à établir les grands thèmes et messages de communication du gouvernement, conformément aux priorités du gouvernement établies par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également avec les secrétariats des politiques du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Pour s'acquitter de son mandat, le BCP a exigé un cycle continu de collecte de données qualitatives afin de s'assurer qu'il dispose de représentations à jour des opinions des Canadiens sur les enjeux macro-économiques qui intéressent le gouvernement, comme leurs points de vue sur ce qui devrait être les priorités du gouvernement. De plus, de telles recherches permettent au gouvernement du Canada de mieux comprendre les nouvelles tendances et de mesurer le point de vue des Canadiens sur les enjeux nationaux et les initiatives stratégiques clés.

Grâce à l'utilisation d'un cycle continu de groupes de discussion, le BCP acquiert une solide compréhension des points de vue des Canadiens en ce qui a trait aux enjeux les plus importants auxquels fait face le pays; leur perception de la meilleure façon dont le gouvernement fédéral peut régler ces problèmes; les attentes relatives aux mesures liées aux priorités du gouvernement; et les perspectives sur la façon dont le gouvernement peut communiquer le plus efficacement possible ses efforts pour faire face aux enjeux émergents. Cette recherche aide à éclairer l'élaboration de messages, de produits et de tactiques de diffusion pour répondre aux enjeux prioritaires. De plus, cette recherche permet au gouvernement du Canada d'élaborer et de peaufiner des activités de communication pour répondre aux besoins particuliers des Canadiens au moyen de renseignements à jour faciles à comprendre, en temps opportun et fondés sur les perceptions actuelles des Canadiens dans les domaines requis.

Cette huitième vague de recherches qualitatives visait à recueillir les commentaires des Canadiens sur certains enjeux et domaines stratégiques importants pour le gouvernement du Canada. Les sujets abordés au cours des groupes de discussion différaient d'un endroit à l'autre. Voici quelques exemples de sujets abordés :

- les mesures du gouvernement du Canada (à tous les endroits);
- les relations Canada-États-Unis (à tous les endroits);
- les demandeurs d'asile (à Québec et à Brampton);

- les changements climatiques (à Québec et à Brampton);
- les problèmes locaux (à Nanaimo et à Brampton);
- les politiques touchant les aînés (à Québec seulement);
- le port de Churchill (à Winnipeg seulement);
- les politiques touchant les parents (à Winnipeg seulement);
- les personnes handicapées (à Nanaimo seulement);
- les excuses officielles (à Winnipeg seulement).

Aperçu de la méthode

Cette sixième vague de recherche qualitative comprenait une série de huit groupes de discussion avec des Canadiens âgés de 20 ans et plus, qui s’est déroulée du 15 au 30 août 2017. Toutes les discussions de groupe ont duré environ deux heures et se sont déroulées en soirée, la première séance dans chaque ville a débuté à 17 h 30 et la deuxième à 19 h 30. Ces séances ont eu lieu aux endroits suivants :

- le 15 août – Winnipeg (Manitoba)
- le 17 août – Nanaimo (Colombie-Britannique)
- le 29 août – Québec (Québec)
- le 30 août – Brampton (Ontario)

Au total, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin de veiller à ce qu’au moins huit à dix participants y assistent. Au total, 73 participants ont participé aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour avoir assisté aux séances des groupes de discussion. Les groupes devaient être représentatifs de certains sous-groupes de la population canadienne pour chaque emplacement. Les participants de Winnipeg et de Brampton étaient tous des parents d’enfants de moins de 18 ans vivant à la maison. Les participants de Québec étaient tous âgés de 55 ans et plus, car les enjeux touchant les Canadiens âgés ont fait l’objet de discussions plus en profondeur à cet endroit. Enfin, les participants de Nanaimo ont été recrutés de manière à représenter la population locale âgée de 20 ans et plus.

Le questionnaire de sélection a permis de s’assurer que les participants constituaient un échantillon représentatif des sous-groupes sélectionnés dans chaque emplacement, avec une bonne diversité quant au sexe, à l’âge, au niveau de scolarité et au revenu, ainsi que la composition du ménage. D’autres détails d’ordre méthodologique, y compris le questionnaire de recrutement détaillé, se trouvent en annexe du présent rapport.

Cette huitième vague de recherche fait partie d’un projet de recherche qualitative continue qui comprendra un total de 144 groupes de discussion qui se tiendront en plusieurs fois au cours de l’année civile 2017, avec l’option de renouveler le cycle de recherche pour deux autres années. Le montant du contrat pour ce projet de recherche pour l’année civile 2017 est de 916 865,05 \$, TVH comprise.

Principales constatations

Mesures gouvernementales

Au début de chaque discussion de groupe, on a demandé aux participants de décrire ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada récemment. Les sujets mentionnés spontanément couvraient de nombreux dossiers :

- les demandeurs d'asile et la sécurité à la frontière (à tous les endroits);
- la légalisation du cannabis (à tous les endroits);
- les relations Canada-États-Unis (à tous les endroits);
- les négociations de l'Accord de libre-échange (ALENA);
- les négociations sur le bois d'œuvre résineux;
- les célébrations du 150^e anniversaire du Canada;
- l'allocation canadienne pour enfants;
- les dépenses d'infrastructure (Winnipeg seulement);
- la réforme fiscale (Winnipeg seulement).

Les relations Canada-États-Unis (à tous les endroits)

Les participants ont reçu une liste de sujets et ont été invités à choisir les trois qu'ils jugeaient les plus importants pour les deux pays.

La plupart des participants de Québec ont abordé cet exercice en mettant clairement l'accent sur les demandeurs d'asile. Les participants d'autres endroits ont choisi un plus large éventail de priorités clés, les questions en matière de commerce et d'environnement étant plus souvent choisies comme étant prioritaires. La sécurité à la frontière et la sécurité antiterroriste ont été classées au deuxième rang des priorités.

La plupart des participants de tous les endroits savaient que des négociations commerciales avaient lieu entre le Canada et les États-Unis et croyaient que les négociations avaient été déclenchées par l'insatisfaction du président américain à l'égard des modalités de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le processus de négociation a été une source de préoccupation pour la plupart en raison du ton utilisé par l'administration américaine, bien que la plupart des participants ne se soient pas sentis très inquiets à cette étape du processus. La plupart des participants étaient d'avis que l'approche adoptée par le gouvernement du Canada dans le cadre des négociations de l'ALENA était bonne. Ils croyaient qu'une approche prudente et mesurée qui ne faisait pas les manchettes était probablement une bonne façon d'aller de l'avant.

Les demandeurs d'asile (à Québec et à Brampton)

La question des demandeurs d'asile qui traversent la frontière canado-américaine était au premier plan des préoccupations de presque tous les participants de Québec et de Brampton. Les participants de

Québec ont spontanément ajouté que cette question avait attiré tellement d'attention dans la presse et sur les médias sociaux que n'entendre parler que de ça. La question des demandeurs d'asile était considérée comme une question importante, voire urgente, dans tous les groupes de Québec et de Brampton.

Un élément positif soulevé par de nombreuses personnes lorsqu'on leur a demandé comment le gouvernement du Canada gérait la situation, c'est qu'il semblait accueillant et traiter les demandeurs d'asile avec respect et dignité. Néanmoins, les participants de Québec et de Brampton ont exprimé principalement des points de vue négatifs sur la façon dont le gouvernement du Canada a traité l'arrivée des demandeurs d'asile à la frontière. Les impressions négatives découlaient en grande partie d'un manque de connaissance et de compréhension du rôle joué par le gouvernement et des politiques en place pour faire face à la situation.

Les changements climatiques (à Québec et à Brampton)

Les participants de Québec et de Brampton ont exprimé des points de vue différents sur ce qui pourrait être fait localement pour améliorer les niveaux actuels d'émissions de gaz à effet de serre. Les participants de Brampton étaient plus portés à souligner l'importance de réduire au minimum l'incidence de l'utilisation d'une voiture personnelle en investissant dans de meilleurs transports en commun, en offrant plus d'emplois locaux qui n'exigeaient pas de déplacement, en imposant des règles plus strictes contre les moteurs tournant au ralenti et en investissant davantage dans les sources d'énergie verte. À Québec, la discussion portait surtout sur la nécessité d'augmenter la proportion de voitures électriques sur les routes, et certains parlaient aussi d'améliorer le transport en commun.

Les points de vue sur l'imposition d'une tarification sur le carbone étaient partagés. La plupart des participants ont reconnu que des politiques de lutte contre les changements climatiques par une réduction des émissions de gaz à effet de serre étaient nécessaires, mais les opinions étaient partagées quant à la façon dont elles seraient mises en œuvre et à leur efficacité. Il s'est avéré difficile pour beaucoup de gens de comprendre comment le gouvernement pouvait imposer une tarification sur le carbone parce que, instinctivement, le carbone n'était pas considéré comme un bien tangible qui pouvait être mesuré, mis à part l'augmentation du prix à la pompe.

Les problèmes locaux (à Nanaimo et à Brampton)

Lorsqu'on a demandé aux participants de Nanaimo et de Brampton s'ils pouvaient penser à des mesures prises par le gouvernement du Canada qui ont eu un effet positif sur la collectivité locale, les participants de Nanaimo ont mentionné l'instauration de l'Allocation canadienne pour enfants et la légalisation du cannabis. À Brampton, les participants ont mentionné les avantages découlant d'un investissement accru dans les programmes d'apprentissage et les projets d'infrastructure locaux, en commençant par le transport en commun.

Un document présentant une liste de préoccupations possibles pour leur collectivité a été remis aux participants afin qu'ils puissent choisir jusqu'à trois préoccupations qu'ils jugeaient particulièrement importantes pour leur collectivité. Bien que quelques problèmes aient surgi dans les deux villes, notamment le vieillissement de la population, l'abordabilité des services de garde et la sécurité de la retraite, les plus pressants dans chaque ville étaient différents. La disponibilité des emplois a été soulevée comme étant une priorité pour de nombreux habitants de Brampton, tandis que ceux de Nanaimo ont soulevé de vives préoccupations au sujet de la dépendance aux opioïdes et des surdoses. Les participants des deux villes, mais plus particulièrement de Nanaimo, considéraient également le coût du logement comme une préoccupation majeure pour leur collectivité.

Les politiques touchant les aînés (à Québec seulement)

Les aînés de Québec ont effectué un exercice écrit afin de déterminer les mesures prises par le gouvernement du Canada qui, à leur avis, étaient ou seraient les plus avantageuses pour les aînés de leur collectivité. Les mesures choisies étaient principalement liées au revenu des aînés, que les participants jugeaient trop bas pour leur permettre de vivre décemment. Selon eux, la mesure la plus importante était l'instauration d'un crédit d'impôt pour les aidants naturels, suivi de près par l'instauration du Supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés à faible revenu. Du côté négatif, beaucoup ont affirmé que la proposition de légaliser le cannabis et l'augmentation des niveaux d'immigration étaient des décisions qui pourraient nuire aux aînés de leur collectivité.

Le port Churchill et l'Accord sur la santé (à Winnipeg seulement)

La plupart des participants de Winnipeg avaient entendu parler du port de Churchill, et certains avaient fait remarquer que le port avait été récemment vendu à Omnitrax et qu'il avait été fermé depuis. La plupart des participants étaient d'avis que le port était important pour l'ensemble de la province, principalement en raison de son impact économique sur l'économie locale.

On a aussi demandé aux participants de Winnipeg s'ils connaissaient les accords sur la santé signés par les gouvernements fédéral et provincial. La plupart d'entre eux étaient au courant et savaient que le Manitoba n'avait pas encore signé cet accord. Certains étaient d'avis que le gouvernement du Manitoba attendait un accord qui apporterait des avantages plus importants à la province, tandis que d'autres étaient préoccupés par le manque perçu de services de santé dans la province et estimaient qu'il serait important que le gouvernement du Manitoba signe l'accord.

Les politiques touchant les parents (à Winnipeg seulement)

La plupart des parents de Winnipeg étaient d'accord pour dire que la garde des enfants était la dépense la plus stressante pour l'ensemble des parents, le coût des frais de scolarité arrivant juste après. Les autres dépenses examinées étaient le coût de la nourriture, les activités pour les enfants et les soins aux enfants ayant des besoins spéciaux. On a remis aux participants une liste des mesures prises par le

gouvernement du Canada au cours de la dernière année et on leur a demandé de choisir les mesures qui, selon eux, pourraient avoir l'effet le plus positif sur eux-mêmes et leur famille. De nombreuses mesures liées aux frais d'éducation et de garde d'enfants ont été choisies comme étant les plus importantes. L'une des mesures jugées les plus importantes par un certain nombre de participants était l'amélioration du Programme canadien de prêts aux étudiants. Selon les participants, l'instauration de l'Allocation canadienne pour enfants est une autre mesure cruciale. Le financement des autobus et des infrastructures de transport en commun de Winnipeg a également été choisi comme une mesure gouvernementale importante qui a profité aux parents.

Les personnes handicapées (à Nanaimo seulement);

Les participants de Nanaimo croyaient fermement que les Canadiens handicapés faisaient face à de nombreux défis uniques qui ne touchaient pas les personnes sans handicap. Ils ont parlé de la stigmatisation sociale qui découle souvent du fait d'être handicapé, ainsi que du manque de compréhension et de soins. Les difficultés financières associées au fait d'être handicapé ont également été soulevées comme étant un enjeu clé et ont souvent été aggravées par la difficulté de trouver un emploi permanent valorisant. Certains ont également mentionné la baisse générale de la qualité de vie et le manque de services accessibles pour les personnes handicapées.

Parmi les mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre pour aider les personnes handicapées, l'amélioration de l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées a été choisie comme étant la plus importante. Les participants ont jugé que c'était essentiel parce que l'emploi améliorerait grandement la qualité de vie des personnes handicapées puisqu'il favoriserait l'établissement des relations sociales, ce qui réduirait la stigmatisation et l'isolement que semblaient subir les Canadiens handicapés.

Les excuses officielles (à Winnipeg seulement)

La plupart des participants étaient d'avis que les excuses officielles du gouvernement du Canada étaient importantes. Elles ont été jugées particulièrement importantes pour ceux qui ont été directement touchés ou qui faisaient partie de collectivités qui ont été victimisées dans le passé. Les participants s'entendaient pour dire que même s'il est impossible de changer les mesures prises, les excuses peuvent aider le processus de guérison des victimes et sont un signe que le gouvernement a l'intention de corriger la situation. Pour être efficaces et sincères, les excuses doivent être accompagnées d'une forme d'assurance que les mêmes problèmes ou comportements ne réapparaîtront pas à l'avenir.

Les participants de Winnipeg étaient d'avis que les critères utilisés pour décider si le gouvernement canadien devait présenter des excuses officielles devraient inclure la question de savoir si l'incident était le résultat d'une action directe et volontaire de la part du gouvernement fédéral, et si cette action avait des effets à long terme et constituait un enjeu juridique ou moral important pour les Canadiens

Remarque sur l'interprétation des constatations

La recherche qualitative est conçue pour révéler une vaste gamme d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer le pourcentage de la population cible qui a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre de personnes dans la population qui ont une opinion particulière parce qu'elles ne sont pas statistiquement prévisibles.

La recherche effectuée par les groupes de discussion sur les priorités du gouvernement vise à fournir une meilleure compréhension des points de vue des participants, ce qui vient souvent compléter les résultats quantitatifs recueillis dans le cadre d'une enquête. Les discussions permettent d'approfondir des questions clés qui ne peuvent être examinées de façon aussi détaillée avec la recherche quantitative. Ce type d'information est essentiel pour le rôle du Bureau du Conseil privé.

2. Constatations détaillées

Cette section du rapport présente les conclusions détaillées de huit groupes de discussion tenus à quatre endroits différents au Canada. La section est organisée par thème afin de mieux refléter les diverses discussions tenues d'un endroit à l'autre. Le guide de l'animateur a été légèrement adapté d'un endroit à l'autre afin de se concentrer sur divers domaines de questions. Chaque itération du guide de l'animateur se trouve dans les annexes.

Thèmes abordés

Mesures gouvernementales

On a demandé aux participants de décrire ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada. Les sujets mentionnés spontanément couvraient un vaste éventail de sujets, dont :

- les demandeurs d'asile et la sécurité à la frontière (à tous les endroits);
- la légalisation du cannabis (à tous les endroits);
- les relations Canada-États-Unis (à tous les endroits);
- les négociations de l'Accord de libre-échange (ALENA), les secteurs du bois d'œuvre, des produits laitiers et de l'automobile étant soulevés comme enjeux clés
- les célébrations du 150^e anniversaire du Canada;
- l'allocation canadienne pour enfants;
- les dépenses d'infrastructure (Winnipeg seulement);
- la réforme fiscale (Winnipeg seulement).

Les sujets désignés suivants ont été abordés dans les groupes de discussion :

- les relations Canada-États-Unis (à tous les endroits);
- les demandeurs d'asile (à Québec et à Brampton);
- les changements climatiques (à Québec et à Brampton);
- les problèmes locaux (à Nanaimo et à Brampton);
- les politiques touchant les aînés (à Québec seulement);
- le port de Churchill (à Winnipeg seulement);
- les politiques touchant les parents (à Winnipeg seulement);
- les personnes handicapées (à Nanaimo seulement);
- les excuses officielles (à Winnipeg seulement).

Les relations Canada-États-Unis

Les participants de tous les endroits ont été interrogés au sujet des relations Canada-États-Unis, bien que divers aspects de cette relation aient été abordés spontanément par les participants de tous les endroits. À Winnipeg, Nanaimo et Brampton, la renégociation de l'ALENA entre le Canada, les États-Unis et le Mexique est spontanément apparue comme une question cruciale. Bien que l'ALENA ait également été important pour les participants de Québec, ils étaient plus portés à souligner le flux de demandeurs d'asile qui entraînent au Canada en provenance des États-Unis. Quelques participants de Winnipeg ont mentionné le projet d'approvisionnement en eau de la région du Nord-Ouest et des préoccupations au sujet d'un approvisionnement en eau polluée.

Exercice sur les enjeux touchant les relations Canada-États-Unis

Les participants ont reçu une liste des questions qui pourraient faire l'objet de discussions entre les gouvernements canadien et américain et ont été invités à choisir les trois questions qu'ils jugeaient les plus importantes pour les deux pays. Les sujets suivants ont été abordés : *l'environnement et les changements climatiques, le traitement des groupes minoritaires, l'immigration et les réfugiés, les oléoducs, le commerce, la sécurité antiterroriste, les opérations militaires conjointes à l'étranger, la réduction des temps d'attente à la frontière et la coopération en matière de sécurité frontalière.*

Les résultats de l'exercice variaient considérablement d'un endroit à l'autre. La plupart des participants de Québec ont abordé cet exercice en mettant clairement l'accent sur les demandeurs d'asile, en partie parce que cette question avait dominé la discussion précédente sur les mesures prises par le gouvernement du Canada. En effet, presque tous les participants de Québec ont choisi les immigrants et les réfugiés, la sécurité à la frontière ou la sécurité et le terrorisme comme questions prioritaires. Les questions liées au commerce et à l'environnement ont été laissées pour compte. Lorsqu'on leur a demandé d'expliquer leurs priorités, les participants de Québec sont revenus à leurs déclarations antérieures concernant les demandeurs d'asile qui traversent la frontière et la nécessité d'endiguer de toute urgence le flot de migrants. Les participants d'autres endroits ont choisi un plus large éventail de priorités clés, les questions commerciales et environnementales étant plus souvent choisies comme enjeux principaux. La sécurité à la frontière et la sécurité antiterroriste ont été classées comme des priorités de deuxième niveau, et d'autres éléments de la liste formaient un troisième niveau de priorités.

Les questions commerciales ont été choisies par de nombreuses personnes comme étant prioritaires parce qu'elles croyaient qu'une relation commerciale solide avec les États-Unis était essentielle au gagne-pain des Canadiens et à la vitalité de l'économie du pays. Ils estimaient que beaucoup d'emplois étaient en jeu dans la renégociation de l'ALENA et que cela devait être une priorité pour le gouvernement canadien. Il y avait un malaise chez les participants quant à l'avenir de l'ALENA. Beaucoup craignaient que les États-Unis essaient d'exercer des pressions sur le Canada pour qu'il accepte un accord moindre en menaçant de le déchirer.

Les participants qui ont choisi l'environnement et les changements climatiques comme priorité clé aimeraient que le gouvernement canadien maintienne fermement ses engagements internationaux malgré l'ambivalence du gouvernement américain à cet égard. Ils estimaient qu'il incombait aux Canadiens de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et de collaborer avec d'autres

pays, y compris les États-Unis, pour trouver des solutions. Quelques participants étaient d'avis que cette question était peut-être une source de tension entre les deux pays, mais qu'il était important de s'y attaquer maintenant plutôt que d'attendre que le gouvernement américain prenne les devants.

Ceux qui ont choisi la sécurité antiterroriste comme priorité clé ont soulevé des préoccupations au sujet de la possibilité d'attaques terroristes au Canada et espèrent qu'une collaboration accrue avec les États-Unis pourrait contribuer à rendre le Canada plus sûr. Ils estimaient qu'il était essentiel que le Canada soit plus vigilant en raison des récentes attaques terroristes qui ont eu lieu ailleurs dans le monde.

Les participants qui ont choisi l'immigration et les réfugiés étaient préoccupés par le récent afflux de demandeurs d'asile en provenance des États-Unis et voulaient que les deux pays travaillent ensemble pour endiguer le flot de nouveaux arrivants. Certains de ceux qui ont choisi cette question estimaient qu'elle était directement liée à la sécurité antiterroriste, car ils croyaient qu'un système de contrôle solide en place pour les nouveaux arrivants contribuerait à assurer la sécurité nationale. D'autres étaient d'avis que la question de l'immigration et des réfugiés était directement liée au traitement des groupes minoritaires. Ils voulaient que le Canada contribue à l'établissement des normes utilisées partout dans le monde en ce qui concerne le traitement des immigrants et des réfugiés.

Enfin, les quelques personnes qui ont choisi le traitement des groupes minoritaires comme priorité clé pour les discussions entre le Canada et les États-Unis étaient d'avis qu'il y avait des différences marquées d'approche dans chaque pays. Ils croyaient que ces différences se voyaient non seulement dans les opinions des citoyens de chaque pays, mais aussi dans les positions des gouvernements du Canada et des États-Unis. Le Canada était perçu comme étant plus ouvert et plus tolérant.

Accent sur le commerce

La plupart des participants à tous les endroits savaient que des négociations commerciales avaient lieu entre le Canada et les États-Unis. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi il y avait actuellement des discussions au sujet de l'ALENA, presque tous les participants ont immédiatement mentionné qu'il s'agissait de l'initiative du président Donald Trump, qui était perçu comme insatisfait des modalités de l'accord et qui en a fait un élément clé de sa plateforme électorale.

Bien que le processus de négociation ait été une source de préoccupation pour la plupart des participants, la plupart d'entre eux ne ressentaient pas beaucoup d'inquiétude à cette étape du processus. Ils étaient préoccupés par certaines déclarations publiques de l'administration américaine, mais ils espéraient que les réunions à huis clos seraient plus constructives. La plupart des participants ont exprimé leur confiance que le professionnalisme des représentants commerciaux à ces réunions ferait en sorte que les trois pays tireraient profit du processus. Lorsqu'on leur a demandé quel serait le résultat idéal pour les négociations de l'ALENA, la plupart des participants ont dit qu'ils espéraient que le processus se termine mieux qu'il n'avait commencé pour toutes les parties. Ils croyaient qu'il était possible pour tous les partis d'en tirer des avantages et seulement quelques-uns y voyaient un jeu à somme nulle où une partie gagnerait et les autres nécessairement perdrait.

En général, les participants étaient d'avis que l'approche adoptée par le gouvernement du Canada dans le cadre des négociations de l'ALENA était bonne. Ils croyaient qu'une approche prudente et calculée qui

ne produisait pas de manchettes sensationnelles était probablement une bonne façon d’aller de l’avant, et c’est ce qu’ils ont vu de la part du gouvernement canadien. Bien que quelques-uns aient exprimé le désir que le Canada fasse preuve de plus de fermeté dans ses déclarations publiques, la plupart étaient d’avis contraire parce qu’ils ne voulaient pas déclencher une réaction publique agressive de la part de l’administration américaine qui pourrait faire dérailler les pourparlers. Certains participants ont mentionné que les commentaires du président des États-Unis au sujet des positions de négociation difficiles du Canada et du Mexique laissaient entendre que le gouvernement canadien maintenait fermement ses revendications fondamentales pendant les négociations, ce qu’ils ont apprécié.

Les questions environnementales

Les participants de tous les endroits ont été interrogés au sujet des questions environnementales et des accords connexes entre le Canada et les États-Unis, qu’ils les aient choisis comme priorité clé dans l’exercice précédent ou non. Les opinions étaient partagées lorsqu’on leur a demandé si les États-Unis et le Canada devraient établir des cibles communes pour les émissions et l’utilisation de l’énergie renouvelable. Bien que presque tous aient reconnu qu’il s’agissait d’une bonne idée en principe et voulaient que le Canada maintienne fermement ses engagements, ils se sont également demandé si ces objectifs conjoints mèneraient à des résultats concrets, compte tenu du fait que la lutte contre les changements climatiques n’était pas une priorité du gouvernement américain.

Dans toutes les villes, les participants ont également reçu les renseignements de base suivants sur l’entente trilatérale entre le Canada, les États-Unis et le Mexique sur la réduction des émissions et l’énergie renouvelable : « L’an dernier, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont conclu un accord trilatéral qui fixe des cibles de réduction des émissions et des cibles en matière d’énergie renouvelable. Ils ont aussi accepté de travailler ensemble au développement des technologies propres ». Presque tous s’entendaient pour dire que cet accord était une bonne chose, même si, encore une fois, beaucoup doutaient que les États-Unis et le Mexique fassent les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs convenus.

Les demandeurs d’asile

La question des demandeurs d’asile qui traversent la frontière canado-américaine était au premier plan des préoccupations de presque tous les participants de Québec et de Brampton. Elle a été soulevée immédiatement lorsqu’une question générale sur ce qu’ils avaient entendu ou sur ce que le gouvernement du Canada avait entendu récemment a été posée au début des échanges des groupes de discussion. Les participants de Québec ont spontanément ajouté que cet enjeu était tellement présent dans les médias, y compris dans les médias sociaux, qu’il éclipsait la plupart des autres nouvelles. La question des demandeurs d’asile était considérée comme une question importante, voire urgente, dans tous les groupes de Québec et de Brampton, et particulièrement au Québec.

Presque tous les participants de Québec et de nombreux participants de Brampton ont également démontré un degré élevé de connaissance des événements récents. La plupart des participants de Québec ont expliqué que les nouveaux arrivants venaient en grande partie d’Haïti, mais qu’ils avaient

passé un certain temps aux États-Unis avant de se rendre au Canada. De nombreux participants ont compris qu'ils étaient arrivés aux États-Unis après une catastrophe naturelle en Haïti. Ils avaient aussi entendu dire que des demandeurs d'asile quittaient les États-Unis en raison d'un changement de politique aux États-Unis, bien que cet aspect ne soit pas clair pour tous. Certains étaient d'avis que les États-Unis devaient avoir des raisons légitimes de vouloir les voir partir, tandis que d'autres étaient d'avis que les règles américaines plus strictes en matière d'immigration étaient à l'origine du désir des migrants de quitter le pays en grand nombre.

L'origine des demandeurs d'asile et les raisons de leur arrivée soudaine au Canada n'étaient pas aussi claires pour certains participants de Brampton, mais ils savaient que le Canada faisait face à un afflux sans précédent à sa frontière sud, principalement au Québec.

Lorsqu'on leur a demandé où ils avaient entendu parler des demandeurs d'asile et/ou de la réponse du gouvernement à la situation, les participants ont répondu qu'ils l'avaient vu principalement à la télévision, mais qu'il était aussi omniprésent dans d'autres médias, y compris la radio, les journaux, Internet et les médias sociaux. Bon nombre de participants ont dit qu'ils avaient souvent discuté de la question avec des amis, des membres de leur famille et des collègues, et certains ont dit qu'ils essayaient de l'ignorer parce qu'ils en avaient assez. Ils avaient l'impression que la plus grande partie de la couverture des demandeurs d'asile, y compris les commentaires sur les médias sociaux, était négative.

Opinions sur la façon dont le gouvernement gère la situation

Les participants étaient d'avis que le principal aspect positif de la réponse du gouvernement du Canada à l'arrivée des demandeurs d'asile était qu'elle semblait accueillante et que, d'après ce qu'ils avaient entendu, lu ou vu, les demandeurs d'asile étaient traités avec respect et dans la dignité malgré les circonstances difficiles. Cependant, de façon générale, on avait l'impression que la situation semblait être maîtrisée. Cette impression découlait en grande partie d'un manque de connaissance et de compréhension du rôle du gouvernement canadien et des politiques en place pour faire face à la situation. Les participants ont exprimé le désir de voir plus clairement que cette question était une grande priorité pour le gouvernement et que tout était fait pour contenir l'afflux de demandeurs d'asile et les traiter comme il se doit à leur arrivée.

La plupart étaient d'avis que la réponse du gouvernement n'avait pas été très visible comparativement à celle des autorités provinciales et locales. Cependant, quelques participants dans chaque ville ont mentionné qu'ils avaient entendu, lu ou vu des déclarations récentes du gouvernement fédéral adressées aux demandeurs d'asile pour leur faire savoir que le fait de traverser la frontière n'entraînait pas l'acceptation automatique au Canada et qu'ils devraient suivre les voies légales pour entrer. Les participants ont apprécié ce message, mais beaucoup étaient d'avis qu'il aurait dû arriver plus tôt et qu'il aurait fallu utiliser un langage plus fort et plus clair. Des participants des deux endroits ont exprimé le désir d'obtenir plus d'information du gouvernement canadien sur les mesures prises pour contrôler la situation, y compris le processus de sélection que les demandeurs d'asile devaient suivre et une idée du nombre de demandes qui seraient acceptées.

Une autre explication des sentiments négatifs exprimés était le manque de compréhension des raisons pour lesquelles de nombreux demandeurs d'asile entraient au Canada illégalement plutôt que par des

voies légales. Seule une poignée de participants avaient entendu parler des principes généraux de l'Entente sur les tiers pays sûrs qui s'appliquaient aux réfugiés venant des États-Unis. Sans cette connaissance particulière, beaucoup présumaient que l'entrée illégale était plus facile et plus rapide que l'entrée légale. Pour eux, c'était la seule explication logique. Ils estimaient que les demandeurs d'asile court-circuitaient probablement les voies habituelles en entrant illégalement, ce qui pourrait les avantager par rapport à ceux qui sont entrés légalement. Les participants de Brampton avaient plus tendance à souligner que c'était injuste pour les autres immigrants ou réfugiés qui ne traversaient pas illégalement et qui devaient attendre des années avant de connaître leur sort. Les gens de Québec avaient plus tendance à penser que les demandeurs d'asile qui entraient illégalement étaient automatiquement acceptés, alors que ceux qui essayaient d'entrer à un poste frontalier officiel pouvaient être refoulés.

Il y avait aussi des doutes quant à savoir si les personnes qui traversaient la frontière étaient de véritables réfugiés ou des migrants économiques qui cherchaient une vie meilleure au Canada. Beaucoup de participants à Québec et à Brampton ont mentionné avoir entendu dire que des demandeurs d'asile qui traversaient illégalement la frontière vivaient aux États-Unis depuis de nombreuses années et ne fuyaient pas une guerre civile comme les réfugiés syriens qui étaient arrivés au cours des mois précédents. Certains ont soulevé des doutes quant à l'ampleur de leur détresse financière. Ces réserves ont nui aux perceptions des participants quant à la légitimité des demandes d'asile de ces migrants au Canada.

Les changements climatiques

Des discussions détaillées sur le plan du gouvernement du Canada visant à lutter contre les changements climatiques ont eu lieu à Québec et à Brampton. Les participants aux discussions se sont d'abord fait demander ce qu'on pouvait faire à l'échelle locale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les réponses variaient légèrement d'une ville à l'autre. En effet, les participants à la discussion de Brampton avaient plus tendance à souligner l'importance de réduire au minimum l'incidence de l'utilisation des voitures personnelles en investissant dans l'amélioration du transport en commun, en offrant plus d'emplois locaux n'exigeant aucun déplacement, en imposant des règles plus strictes contre la marche au ralenti, ainsi qu'en investissant davantage dans les énergies vertes, à commencer par les énergies solaire et éolienne. *À Québec, la discussion portait surtout sur la nécessité d'augmenter la proportion de voitures électriques sur les routes, et certains parlaient aussi d'améliorer le transport en commun.* Dans les deux villes, les participants insistaient également sur l'importance pour les citoyens d'améliorer leurs pratiques actuelles de recyclage.

La connaissance spontanée du plan du gouvernement du Canada visant à lutter contre les changements climatiques était faible, surtout à Québec. Les participants ont ensuite été informés de certains des principaux objectifs du plan, à savoir :

- la prise de mesures visant à encourager les investissements dans le développement des technologies propres; et

- l'imposition, à compter de 2018, d'une taxe sur le carbone dans les provinces qui ne l'ont pas encore fait.
- les recettes provenant de cette taxe demeureraient dans la province ou le territoire d'origine et pourraient être utilisées en fonction des besoins de la province ou du territoire, notamment pour réduire les effets négatifs sur les populations et les secteurs vulnérables et pour appuyer les objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques et de croissance propre.

Après s'être fait demander s'ils avaient entendu parler du plan, certains participants ont indiqué en connaître certains objectifs, plus particulièrement celui d'appliquer la tarification sur le carbone. Les opinions sur cette mesure étaient partagées. D'une part, la plupart des participants étaient d'avis que des politiques de lutte contre les changements climatiques par la réduction des émissions de gaz à effet de serre étaient nécessaires, et ils étaient d'accord avec l'idée d'appliquer directement la tarification sur le carbone pour forcer les consommateurs particuliers et commerciaux à changer leurs habitudes.

Cependant, les opinions étaient partagées quant à la façon d'appliquer cette tarification et à l'efficacité de celle-ci. Beaucoup de participants avaient de la difficulté à comprendre comment le gouvernement pouvait imposer une tarification sur le carbone parce que, instinctivement, le carbone n'était pas considéré comme un bien tangible qui pouvait être mesuré, sauf pour l'essence, assujettie à une taxe. Cette idée de tarification sur le carbone donnait l'impression que les particuliers pouvaient être touchés de façon disproportionnée par rapport aux entreprises qui utilisaient le carbone de diverses façons. Certains participants ont dit qu'ils aimeraient avoir des preuves que de tels systèmes de tarification étaient efficaces avant de donner leur opinion. Quelques participants estimaient que la tarification sur le carbone n'était qu'un autre moyen pour le gouvernement de taxer les Canadiens.

Presque tous les participants étaient d'avis que les fonds provenant de la tarification sur le carbone devraient rester dans la province où ils étaient recueillis plutôt que d'être administrés par le gouvernement fédéral. Cette idée leur paraissait équitable puisque l'argent recueilli par la province provenait de leurs propres achats. De plus, la plupart des participants ont admis que ces fonds devraient être investis dans des technologies ou des programmes qui contribueraient à la lutte contre les changements climatiques ou qui procureraient d'autres avantages environnementaux.

Lorsqu'on a interrogé les participants au sujet d'autres utilisations possibles des fonds provenant de la tarification sur le carbone, leurs avis étaient partagés. La quasi-totalité d'entre eux ont réitéré l'idée d'investir les fonds recueillis dans des initiatives vertes et des innovations en matière de technologies propres. La plupart des participants étaient également d'accord avec l'idée d'utiliser les fonds pour financer les services de soins de santé dans leur province parce que les soins de santé sont perçus comme une priorité pour tous les résidents. Quelques participants n'étaient pas d'accord sous prétexte que cela n'a rien à voir avec l'environnement. Enfin, les opinions étaient surtout négatives à l'idée d'utiliser les fonds pour offrir des remboursements de taxe à tous les résidents de la province. Même si quelques participants estimaient que l'idée était bonne parce que ce sont les résidents qui paient la taxe, d'autres trouvaient que c'était inapproprié parce que cela ne contribuait pas à lutter contre les changements climatiques ni à protéger l'environnement en général.

Les points de vue sur les investissements gouvernementaux dans les technologies propres étaient en grande partie positifs aux deux endroits, mais surtout à Québec. Les participants étaient d’avis que de tels investissements seraient bénéfiques à l’environnement tout en créant des emplois locaux et en alimentant l’expertise locale qui pourrait s’avérer très précieuse dans le futur. Au départ, ce dernier point était un peu moins évident pour certains participants de Brampton.

Un argument en faveur des investissements dans les technologies a ensuite été présenté aux participants pour évaluer leur réaction : « *Certains disent que les technologies propres pourraient créer de nouveaux débouchés dans les secteurs des ressources du Canada, accroître la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes, et créer de nouvelles possibilités d’emploi, tout en améliorant la performance environnementale.* » Après avoir entendu cet argument, presque tous les participants étaient d’avis qu’il était logique que le gouvernement réalise de tels investissements.

Les problèmes locaux

Des résidents de Nanaimo et de Brampton ont participé à une discussion détaillée sur les problèmes locaux auxquels font face leurs collectivités. Lorsqu’on leur a demandé s’ils pouvaient penser à des mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre pour contribuer à la collectivité, les participants de Nanaimo ont mentionné la mise en place de l’Allocation canadienne pour enfants, qui a aidé les parents, ainsi que la légalisation du cannabis. Bon nombre d’entre eux étaient d’avis que cette dernière politique était une bonne idée, car elle améliorerait la qualité du cannabis vendue dans la collectivité et pourrait avoir des répercussions économiques positives. À Brampton, les participants ont mentionné les avantages découlant de la hausse des investissements dans les programmes d’apprentissage, ainsi que dans des projets d’infrastructure, à commencer par le transport en commun.

Un document dressant une liste de préoccupations possibles pour leur collectivité a été remis aux participants. On leur a demandé de choisir, parmi cette liste, jusqu’à trois préoccupations qu’ils jugeaient particulièrement importantes pour leur collectivité. Voici la liste des préoccupations :

- la diminution de la taille de la classe moyenne
- la capacité de réussite des entreprises et des industries locales
- le vieillissement de la population
- l’accès à des services de garde abordables
- l’accès à des services Internet à large bande
- l’accès à des services de téléphonie cellulaire
- l’accès aux services de soins de santé
- les possibilités d’emploi
- l’accès au transport en commun
- la disponibilité des services
- les coûts de logement
- les coûts liés aux études postsecondaires
- la criminalité
- l’itinérance
- l’intégration des immigrants dans la collectivité
- le montant des prestations d’assurance-emploi pour ceux qui ne peuvent pas se trouver un emploi
- la toxicomanie et les surdoses d’opioïdes
- la pauvreté
- la préservation d’un environnement propre

- la qualité des routes et des ponts
- la sécurité du revenu de la retraite
- la congestion routière
- le transport pour quitter l'île (à *Nanaimo*)
- les jeunes qui quittent la région pour chercher de meilleurs débouchés ailleurs

Les résultats variaient considérablement d'un endroit à l'autre. Bien que quelques dossiers aient été abordés aux deux endroits, notamment les coûts de logement, le vieillissement de la population, l'accès à des services de garde abordables et la sécurité de la retraite, les dossiers jugés comme étant les plus urgents n'étaient pas les mêmes dans les deux villes.

L'accès aux emplois était une grande priorité pour de nombreuses personnes à Brampton, car celles-ci avaient l'impression qu'il y avait une pénurie d'emplois de qualité à l'échelle locale et que la plupart des emplois offerts étaient temporaires ou n'offraient pas de bons avantages. L'absence d'emplois de qualité à long terme était perçue comme un problème important, surtout pour les jeunes de la région. Certains établissaient un lien direct entre ce problème et les coûts de logement élevés et estimaient que les jeunes ne seraient pas en mesure de se payer un logement décent dans le futur, et encore moins une maison, compte tenu des types d'emploi offerts pour le moment.

La toxicomanie et les surdoses d'opioïdes étaient au cœur des préoccupations de nombreux résidents de Nanaimo. Beaucoup de participants de Nanaimo décrivaient la consommation d'opioïdes et les surdoses comme un problème mental et social qui pouvait toucher n'importe qui, y compris les personnes qui utilisent des opioïdes comme médicaments d'ordonnance et celles qui les achètent illégalement. Parmi les raisons invoquées par les participants pour expliquer la dépendance aux opiacés dans la société, on pouvait compter le besoin d'une automédication, les efforts déployés par les fabricants de médicaments d'ordonnance pour vendre leurs produits, ainsi que la création d'une dépendance à un médicament d'ordonnance. Les participants de Nanaimo ont raconté l'histoire de personnes qui souffraient de dépendance et qui étaient touchées par la crise actuelle.

Dans les deux villes, mais plus particulièrement à Nanaimo, les participants considéraient les coûts de logement comme une préoccupation majeure pour leur collectivité, à commencer par les jeunes. Selon eux, il est de plus en plus difficile d'accéder au marché de l'habitation en raison des prix élevés des maisons et des copropriétés.

Des questions comme le vieillissement de la population et la sécurité de la retraite constituaient des préoccupations urgentes dans l'esprit des participants qui les ont abordées. Ces participants craignaient que, compte tenu de l'augmentation croissante du nombre d'aînés dans leur collectivité, les coûts de maintien des programmes pour les aînés deviennent trop élevés pour le gouvernement. Parmi ces programmes, on peut mentionner la Sécurité de la vieillesse (SV), le Régime de pensions du Canada (RPC) et d'autres programmes importants comme les soins de santé de base.

Quelques participants des deux villes ont mentionné que l'accès à des services de garde abordables était une préoccupation importante parce qu'ils croyaient que le prix à payer pour envoyer les enfants à la garderie était exorbitant. Cette réalité fait en sorte qu'il est beaucoup plus difficile pour les parents de

retourner au travail en raison du compromis financier attribuable aux coûts très élevés des garderies. Enfin, quelques participants des deux villes ont également mentionné qu'ils aimeraient voir une diminution des coûts de l'éducation postsecondaire afin d'en faciliter l'accès aux personnes à faible revenu et de réduire le fardeau d'endettement des diplômés.

Politiques touchant les aînés

Des aînés de Québec ont reçu une liste des mesures prises récemment par le gouvernement du Canada, et on leur a demandé de choisir celles qui, selon elles, auraient le plus d'effet positif sur les aînés vivant dans leur collectivité. La liste était la suivante :

- Approbation des pipelines de Kinder Morgan et de la canalisation 3
- Instauration d'un nouveau crédit d'impôt pour aidants naturels qui facilitera la tâche aux Canadiens qui doivent prendre un congé pour s'occuper d'un membre de leur famille malade
- Réduction des impôts de la classe moyenne et augmentation des impôts des riches
- Augmentation des prestations d'AE dans les régions du pays qui ont subi d'importantes pertes d'emploi
- Augmentation des taux d'immigration
- Augmentation du Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu
- Instauration d'une tarification nationale de la pollution par le carbone
- Présentation d'un plan de légalisation du cannabis
- Instauration de l'Allocation canadienne pour enfants
- Investissement de près de 3 milliards de dollars par année dans de nouveaux programmes de formation professionnelle pour les Canadiens
- Faire passer de 67 à 65 ans l'âge auquel vous pouvez recevoir des prestations de la Sécurité de la vieillesse
- Financement pour de nouveaux autobus et de nouvelles infrastructures de transport en commun à Charlottetown
- Réouverture des bureaux des anciens combattants qui avaient été fermés
- Signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques

Parce que les participants estimaient que la plupart des aînés avaient besoin d'une aide supplémentaire, la mesure la plus importante prise par le gouvernement du Canada, selon plusieurs, a été l'instauration d'un nouveau crédit d'impôt pour les aidants naturels. Cela a été perçu comme un grand coup de pouce pour tous ceux qui prennent soin des aînés dans la collectivité, ainsi que pour les aînés qui ont bénéficié de soins à domicile. Les participants estimaient que les aidants naturels n'avaient pas reçu l'attention qu'ils méritaient. Ils ont également reconnu que les coûts associés à la prise en charge d'un être cher à la maison impliquaient des sacrifices importants et justifiaient donc une certaine indemnisation. Les participants ont aussi donné de nombreux exemples de personnes qui ont besoin de soins à domicile, et certains ont dit que ce serait bientôt leur tour de prendre soin d'un être cher.

Les participants étaient également d’avis que la plupart des aînés éprouvaient des difficultés financières et, par conséquent, une autre mesure clé soulignée par bon nombre de participants était la valeur accrue du Supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés à faible revenu. Dans le même ordre d’idées, quelques autres ont également fait remarquer qu’abaisser l’âge d’admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) de 67 à 65 ans était une bonne chose.

Outre ces mesures positives, de nombreux participants étaient d’avis que deux autres mesures auraient des effets négatifs sur les aînés de la collectivité, soit la légalisation du cannabis et l’augmentation du taux d’immigration. Ils ne voyaient pas les avantages de la légalisation du cannabis et estimaient simplement que c’était mal de le faire. Les points de vue des participants de Québec sur l’immigration sont décrits plus en détail dans la section du présent rapport qui porte sur les demandeurs d’asile.

Les problèmes locaux à Winnipeg : le port de Churchill et l’Accord sur la santé

À Winnipeg, les participants ont lancé les discussions en se penchant sur les problèmes locaux, à savoir le port de Churchill et les accords sur la santé conclus par toutes les autres provinces et le gouvernement fédéral. La plupart des participants avaient entendu parler du port de Churchill. Certains participants ont fait remarquer que le port a récemment été vendu à Omnitrax et qu’il a depuis été fermé en raison de différends relatifs au financement des réparations entre les gouvernements fédéral et provincial et Omnitrax.

La plupart des participants étaient d’avis que le port de Churchill était important pour l’ensemble de la province, principalement parce que sa fermeture était perçue comme ayant un effet négatif sur l’économie locale. Certains ont mentionné que l’effet négatif était probablement plus important pour les résidents de Churchill, mais que cela touchait aussi d’autres personnes dans la province. Les participants ne savaient pas si la résolution du problème actuel du port relevait du gouvernement du Canada ou d’un autre palier de gouvernement. Cependant, certains ont mentionné qu’il pourrait y avoir une obligation sociale d’aider les gens de la collectivité et estimaient que cela devrait être une priorité pour le gouvernement fédéral.

On a aussi demandé aux participants de Winnipeg s’ils connaissaient les accords sur la santé conclus par les gouvernements fédéral et provinciaux. La plupart des participants savaient que de tels accords avaient été conclus par d’autres provinces, mais que le gouvernement du Manitoba n’avait pas encore conclu d’accord avec son homologue canadien. Lorsqu’on leur a demandé ce qu’ils pensaient du fait que le Manitoba était la seule province qui n’avait pas conclu d’accord sur la santé avec le gouvernement fédéral, leur réaction était mitigée. D’une part, certains étaient d’avis que le gouvernement du Manitoba proposait, à juste titre, une entente qui apporterait des avantages plus importants à la province, parce qu’ils estimaient que la proposition actuelle entraînerait des compressions et un financement insuffisant pour les services de santé. D’autre part, certains participants étaient préoccupés par le manque de services de soins de santé dans la province et estimaient qu’il serait important que le gouvernement du Manitoba signe l’accord, puisque celle-ci prévoit un financement supplémentaire. Ces participants étaient d’avis qu’il valait mieux obtenir les fonds disponibles dans le cadre de cet accord que de ne pas en avoir du tout.

La plupart des participants ont réagi positivement lorsqu'on leur a dit que cette entente avec le gouvernement fédéral comprenait des fonds supplémentaires destinés aux soins à domicile et à la santé mentale. Les participants étaient d'avis que les problèmes de santé mentale étaient probablement sous-diagnostiqués et que tout le monde pourrait être touché, soit personnellement, soit par des membres malades de la famille. Bon nombre de participants ont également fait remarquer que les problèmes de santé mentale peuvent devenir très graves s'ils ne sont pas traités. De plus, on a constaté que les problèmes de santé mentale avaient une incidence négative sur l'économie et sur les familles qui sont souvent incapables d'obtenir le soutien dont elles ont besoin.

Politiques touchant les parents

Les participants de Winnipeg ont pris part à une discussion au sujet des politiques du gouvernement fédéral et de l'effet qu'elles peuvent avoir sur les parents, et ils ont été invités à expliquer les principaux défis auxquels ils font face en tant que parents. Cette partie a débuté par une discussion sur les dépenses que les parents trouvent les plus stressantes ou les plus difficiles à gérer. La plupart des parents étaient d'accord pour dire que la garde des enfants était la dépense la plus lourde, les frais de scolarité arrivant au deuxième rang. La garde des enfants était une expérience courante ou récente pour beaucoup, tandis que les frais de scolarité futurs étaient une source d'inquiétude pour ceux qui n'étaient pas encore arrivés à cette étape, en particulier pour ceux qui étaient eux-mêmes endettés. Les autres dépenses examinées étaient le coût de la nourriture, les activités pour les enfants et les soins aux enfants ayant des besoins spéciaux.

On a ensuite demandé aux participants s'ils connaissaient les politiques mises en place par le gouvernement fédéral pour aider les parents canadiens. De nombreux participants ont mentionné d'emblée qu'ils recevaient l'Allocation canadienne pour enfants, et certains d'entre eux ont fait remarquer que l'âge limite pour obtenir la prestation avait été relevé au cours des dernières années. Les opinions sur l'harmonisation de la prestation avec le niveau de revenu étaient partagées. Certains participants ont apprécié que les ménages à faible revenu aient accès à plus d'aide financière du gouvernement. Cependant, d'autres étaient d'avis que cela pourrait décourager le retour au travail, puisque le montant de la prestation diminuait à mesure que le revenu augmentait, offrant ainsi une compensation moindre pour les frais de garde d'enfants.

Les participants ont ensuite reçu une liste des mesures que le gouvernement du Canada a prises au cours de la dernière année et on leur a demandé de choisir celles qui pourraient avoir l'effet le plus positif sur eux et sur leur famille. La liste présentée est la suivante :

- Signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques
- Mise sur pied du Conseil jeunesse du premier ministre pour conseiller le premier ministre du point de vue des jeunes
- Création d'un nouveau crédit d'impôt pour aidants naturels afin de faciliter la tâche aux Canadiens qui doivent prendre congé pour s'occuper d'un membre de leur famille malade
- Réduction des impôts de la classe moyenne et augmentation des impôts des riches
- Amélioration du Programme canadien de prêts aux étudiants
- Augmentation des prestations d'AE dans les régions du pays qui ont subi d'importantes pertes d'emploi

- Instauration d'une tarification nationale de la pollution par le carbone
- Présentation d'un plan de légalisation du cannabis
- Augmentation des bourses non remboursables pour les étudiants à revenu faible ou moyen
- Instauration de l'Allocation canadienne pour enfants
- Investissement de 165 millions de dollars dans la Stratégie emploi jeunesse, y compris Emplois d'été Canada
- Prolongation du congé parental maximal de 12 à 18 mois
- Financement pour l'infrastructure locale, y compris le passage inférieur de la rue Waverley
- Financement des autobus et des infrastructures de transport en commun de Winnipeg
- Financement accordé aux provinces pour créer de nouvelles places en garderie pour les personnes à faible revenu

Selon leurs commentaires initiaux, les choix relatifs aux frais d'éducation et de garde d'enfants ont été choisis par beaucoup comme étant les mesures les plus importantes prises par le gouvernement du Canada. L'une de ces mesures jugées importantes par un certain nombre de participants était l'amélioration du Programme canadien de prêts aux étudiants. Ceux qui l'ont choisi étaient d'avis que même un diplôme de premier cycle était trop souvent insuffisant pour assurer le genre de carrière stable et gratifiante nécessaire pour soutenir une famille à long terme. En augmentant l'aide à l'éducation, les parents estimaient que leurs enfants pouvaient obtenir des diplômes d'études supérieures supplémentaires qui les aideraient à avoir une carrière fructueuse et, en retour, à subvenir aux besoins de leur propre famille.

Selon les participants, l'instauration de l'Allocation canadienne pour enfants est une autre mesure cruciale. Les parents qui ont choisi cette mesure comme étant cruciale ont parlé des avantages qu'elle offrait aux familles à faible revenu, aux parents qui restent à la maison et à ceux qui ont plusieurs enfants.

Les participants étaient d'avis qu'il était utile de payer les divers coûts que doivent déboursier les parents.

Le financement des autobus et des infrastructures de transport en commun de Winnipeg a également été choisi comme une mesure gouvernementale importante qui a profité aux parents. On considérait que c'était un pas dans la bonne direction pour préserver un environnement propre. En tant que parents, ils partageaient un sens de responsabilité de veiller à ce que leurs enfants vivent dans un monde où l'eau et l'air sont propres.

Quelques autres ont mentionné que la réduction des impôts de la classe moyenne et l'augmentation des impôts pour les mieux nantis étaient également une mesure positive prise par le gouvernement. Cette mesure a été retenue parce qu'elle était censée aider les membres de la classe moyenne à rembourser leurs propres prêts d'études afin qu'ils puissent mieux subvenir aux besoins de leur famille et aider leurs propres enfants à obtenir une éducation solide.

Enfin, quelques participants ont mentionné l'augmentation des bourses non remboursables pour les étudiants à revenu faible ou moyen comme une mesure clé prise par le gouvernement. Ils estimaient

qu'il était important pour leurs enfants de poursuivre leurs études sans s'endetter davantage, ce qui pourrait constituer un fardeau une fois leurs études terminées. Ils croyaient qu'en ayant les moyens de payer des études postsecondaires, leurs enfants pourraient obtenir un emploi sûr et bien rémunéré.

Une fois cet exercice terminé, on a demandé aux parents de Winnipeg s'ils croyaient que l'un ou l'autre des éléments de la liste nuirait à leur famille. Quelques participants ont choisi les réductions d'impôt pour la classe moyenne et les hausses d'impôt correspondantes pour les riches parce qu'ils percevaient ces dernières comme une pénalité pour ceux qui avaient réussi financièrement grâce à leur dur labeur.

La mise en place d'un plan visant à légaliser la marijuana est un autre sujet de préoccupation pour certains. Même s'ils étaient majoritairement d'accord pour dire que cela réduirait le crime organisé, ils s'inquiétaient des effets de la consommation de marijuana sur leurs propres enfants, puisque la légalisation pourrait faciliter l'accès au cannabis. Cependant, d'autres étaient d'avis que la légalisation pourrait entraîner une hausse initiale de la consommation, mais que cela se replacerait probablement au fil du temps. Ils étaient également d'avis que les adolescents avaient déjà accès à la marijuana et que, par conséquent, la légalisation de la substance n'augmenterait pas la consommation.

Lorsqu'on leur a demandé si le gouvernement du Canada pouvait prendre d'autres mesures pour aider les parents, les participants ont suggéré des ressources supplémentaires pour les parents ayant des enfants qui ont des problèmes de santé mentale. Ils aimeraient également obtenir plus d'information sur les possibilités d'épargne pour l'éducation de leurs enfants, ainsi que sur l'amélioration de la nutrition et un système d'éducation plus normalisé entre les régions et pour tous les membres de la société.

Les personnes handicapées

Une discussion sur les questions relatives aux handicaps a eu lieu avec des participants à Nanaimo. Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pensaient spontanément des handicaps, les participants ont mentionné les handicaps liés à la santé mentale et physique. La distinction entre les handicaps visibles et « invisibles » a également été soulevée par quelques participants qui croyaient que cela avait une incidence sur la mesure dans laquelle une personne obtiendrait l'aide dont elle avait besoin et ne serait pas isolée.

Les participants étaient fermement convaincus que les Canadiens handicapés faisaient face à de nombreux défis qui ne touchaient pas les autres. Ils ont parlé de la stigmatisation sociale qui découle souvent du fait d'être handicapé, ainsi que du manque de compréhension et de soins. Les difficultés financières qui affligent trop souvent les personnes handicapées ont également été soulevées comme étant un enjeu clé et ont souvent été aggravées par la difficulté à trouver un emploi significatif et permanent. Certains ont également mentionné la baisse générale de la qualité de vie et le manque de services accessibles pour les personnes handicapées.

La discussion a ensuite porté sur la connaissance spontanée des mesures prises par le gouvernement du Canada pour aider les Canadiens handicapés. Certains ont mentionné avoir entendu parler d'une augmentation des prestations d'invalidité, bien que de nombreux participants ne soient pas au courant de cette initiative. Certains ont également souligné que les Jeux Invictus de Toronto étaient une chose

positive qui méritait d'être célébrée et qui contribuait à sensibiliser les gens aux défis auxquels doivent faire face les personnes handicapées.¹

On a ensuite demandé aux participants de choisir parmi les mesures suivantes qui pourraient être prises par le gouvernement du Canada, celles auxquelles il devrait accorder la plus grande priorité : *améliorer l'accessibilité des immeubles pour les personnes handicapées; améliorer l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées; améliorer les choix de transport (avion, train, traversier et autobus) pour les personnes handicapées; et améliorer le service à la clientèle du gouvernement pour les personnes handicapées.*

L'amélioration de l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées a été choisie comme l'action la plus importante des quatre par la plupart des participants. Ils ont jugé que c'était essentiel parce que l'emploi améliorerait grandement la qualité de vie des personnes handicapées en établissant des relations sociales, ce qui réduirait la stigmatisation et l'isolement que les Canadiens handicapés ressentent. On voulait aussi donner aux personnes handicapées les ressources nécessaires pour avoir une vie plus enrichissante, pour faire ce qu'elles voulaient sans dépendre des autres. Lorsqu'on leur a demandé s'il manquait quelque chose dans la liste, les participants ont souligné le besoin de ressources supplémentaires en santé mentale.

Les opinions étaient partagées quant aux obligations particulières des employeurs en matière d'embauche des personnes handicapées; cependant, la plupart des répondants étaient d'avis qu'une forme quelconque d'encouragement pour les employeurs serait efficace et pourrait aider à exercer des pressions sur le système de sécurité sociale, car les particuliers auraient besoin de moins d'aide financière du gouvernement. Lorsqu'on leur a demandé qui devrait financer les initiatives d'accessibilité en milieu de travail, certains répondants étaient d'avis que les employeurs devraient être responsables de veiller à ce que leur milieu de travail soit accessible, en commençant par les grandes entreprises. D'autres étaient d'avis que cela imposerait un fardeau financier aux entreprises, surtout les plus petites, et appuyaient les initiatives financées par le gouvernement.

Les participants ont également exprimé des points de vue divergents lorsqu'on leur a demandé si les milieux de travail et les entreprises devraient être mis à l'amende s'ils n'étaient pas accessibles. La plupart étaient d'avis que tous les lieux ne devaient pas être accessibles et ont fait remarquer que ce serait difficile pour les petites entreprises. D'autres ont suggéré des programmes d'éducation ou des crédits d'impôt pour ceux qui étaient accessibles comme mesure incitative de rechange. La plupart préféraient discuter des façons pour le gouvernement d'aider les entreprises à devenir plus accessibles plutôt que de les obliger à le faire. Quelques-uns ont mentionné qu'à l'avenir, ce type d'exigence d'accessibilité devrait être mis en place pour les nouvelles constructions ou rénovations, mais ne devrait pas s'appliquer aux lieux déjà construits.

¹ Les Jeux Invictus sont un événement sportif international pour les militaires blessés et malades. Les Jeux de 2017 ont eu lieu à Toronto en septembre.

Les participants ont exprimé des points de vue très semblables lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient que le gouvernement du Canada ne devrait financer que les projets d'infrastructure, comme les nouveaux autobus de transport en commun et les plateformes accessibles. La plupart croyaient qu'il s'agissait d'une approche efficace, mais n'approuvaient pas l'imposition d'amendes aux organisations qui ne rendent pas leurs immeubles plus accessibles. Bien que bon nombre d'entre eux soient d'avis qu'il est raisonnable d'exiger l'accessibilité complète des lieux publics ou des immeubles publics, d'autres croient que cela pourrait être très difficile pour certaines entreprises, surtout les plus petites ou celles qui ne font pas de gros profits.

Les excuses officielles

On a demandé aux participants de Winnipeg de discuter des excuses officielles antérieures et futures du gouvernement du Canada. Pour ouvrir la discussion, le gouvernement du Canada leur a d'abord fourni des renseignements sur les excuses passées et futures, notamment : les excuses présentées en 2008 pour les mauvais traitements infligés aux Premières Nations dans les pensionnats indiens; les excuses présentées en 2016 pour avoir renvoyé le Komagata Maru, un navire rempli de réfugiés sikhs, musulmans et hindous fuyant la persécution en Inde en 1914; et plus tard cette année, des excuses présentées par le gouvernement du Canada pour les mesures prises contre les Canadiens LGBTQ2 dans l'armée et la fonction publique des années 1950 aux années 1990.

La plupart des participants étaient d'avis que ces types d'excuses officielles étaient importants. Elles ont été jugées particulièrement importantes pour ceux qui ont été directement touchés ou qui faisaient partie de collectivités qui ont été victimisées dans le passé. Les participants étaient d'accord que même s'il est impossible de changer les mesures prises, les excuses peuvent aider le processus de guérison des victimes et sont un signe que le gouvernement a l'intention de corriger la situation. Ce dernier point était considéré comme essentiel. Ils étaient d'avis que, pour être efficaces et sincères, les excuses doivent être accompagnées d'une forme d'assurance que les mêmes problèmes ou comportements ne se reproduiraient pas à l'avenir.

Les participants de Winnipeg étaient d'avis que les critères utilisés pour décider si le gouvernement canadien devait présenter des excuses officielles devaient inclure la question de savoir si l'incident était le résultat d'une action directe et volontaire du gouvernement fédéral, ainsi que la question de savoir si cette action avait des effets à long terme et constituait un enjeu juridique ou moral important pour les Canadiens. Lorsqu'on leur a demandé si un trop grand nombre d'excuses très médiatisées pouvaient diminuer leur importance, les participants se sont dits préoccupés par le fait que les excuses signifiaient que le gouvernement ou la société pouvait oublier les mauvais traitements. Certains participants de Winnipeg étaient d'avis que les excuses offraient une occasion d'éducation sur les enjeux. Dans l'ensemble, les participants n'étaient pas préoccupés par le nombre d'excuses qui minimisait leur importance, mais ils estimaient plutôt que les mesures de suivi des excuses étaient une bonne indication de la pertinence des excuses.

Quelques participants ont exprimé des préoccupations au sujet du coût de certaines excuses. Ils estimaient que les excuses n'avaient pas à être accompagnées de dépenses importantes de la part du gouvernement. Il ne leur semblait pas juste que de grosses sommes d'argent public soient dépensées

pour réparer des gestes qui ont été posés plusieurs générations avant la leur. Ils estimaient que les excuses étaient importantes et qu'elles devaient être accompagnées d'une volonté claire d'améliorer les choses, mais pas nécessairement de paiements. Cela était particulièrement important si le nombre d'excuses officielles devait augmenter avec le temps.

3. Annexes

Annexe A. Méthodologie de recherche

Cette septième vague de collecte de données qualitatives comprenait 12 groupes de discussion composés de Canadiens âgés de 20 ans ou plus, et les rencontres ont eu lieu entre le 10 juillet et le 3 août 2017. Tous les groupes de discussion ont échangé pendant environ deux heures et les séances se sont déroulées en soirée dans toutes les villes, la première à partir de 17 h 30 et la deuxième à partir de 19 h 30. Ces séances ont eu lieu dans les villes suivantes :

- Winnipeg – 15 août
- Nanaimo – 17 août
- Québec – 29 août
- Brampton – 30 août

En tout, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin d'assurer la présence d'un minimum de 8 à 10 participants. Au total, 73 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour participer aux séances dans les locaux prévus à cette fin. Le questionnaire préalable a contribué à constituer un échantillon représentatif de la population en général, avec une combinaison équilibrée de genres, d'âges, d'éducation, de revenus et de caractéristiques liées à la composition du ménage. D'autres précisions méthodologiques sont présentées en annexe.

Dans toutes les villes, les participants des groupes se voulaient représentatifs de la population canadienne de 20 ans et plus. Ils ont été choisis par téléphone au moyen d'un questionnaire officiel de présélection. Le questionnaire de présélection a permis de garantir un choix de participants constituant un bon échantillon de population et comprenant une juste proportion d'hommes et de femmes (chaque groupe devait être composé d'autant d'hommes que de femmes) présentant des âges, des niveaux de scolarité, des situations familiales et des revenus différents. Le questionnaire de sélection complet se trouve à l'annexe B.

L'outil de sélection a été conçu par Ipsos en collaboration avec le BCP, conformément aux caractéristiques techniques applicables au projet, c'est-à-dire aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rechqual-qualres-fra.html>) ainsi qu'à toutes les lignes directrices et normes de L'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) touchant la réalisation de recherches qualitatives. Pour chaque groupe, un professionnel de la recherche d'Ipsos a joué le rôle de modérateur.

Conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative, ainsi qu'aux lignes directrices de l'ARIM touchant la réalisation de recherches qualitatives, Ipsos a informé les participants des droits que leur confère la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ipsos a fourni aux participants des détails sur le déroulement des séances de groupe, et a obtenu le consentement des participants à l'égard de l'enregistrement audio ou vidéo des discussions et de la présence d'observateurs, puis a expliqué l'objectif du miroir

d'observation ainsi que les règles fondamentales de protection de la vie privée et de confidentialité, y compris le fait que les enregistrements seraient détruits conformément aux lignes directrices de l'ARIM. En outre, Ipsos a informé les participants de la nature volontaire de leur participation.

Comme c'est la norme dans le cas des recherches qualitatives menées pour le compte du gouvernement du Canada, l'ensemble des participants à cette étude devaient répondre aux conditions suivantes :

- N'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion dans les six derniers mois;
- Au cours des deux dernières années, n'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion ou à aucun entretien approfondi sur des questions liées au sujet à l'étude;
- Avoir participé à un maximum de quatre séances de groupe de discussion ou entretiens approfondis au cours des cinq dernières années;
- Pour au moins le tiers des participants de chaque groupe, n'avoir jamais pris part à une discussion de groupe ou à un entretien en profondeur;
- Maîtriser suffisamment l'anglais (ou le français pour les groupes de Sorel) pour participer pleinement aux séances du groupe de discussion;
- Les participants, de même que leur famille, ne travaillent pas pour l'une des entités suivantes :
 - un cabinet spécialisé en recherches;
 - une revue ou un journal;
 - une agence de publicité ou une entreprise de graphisme;
 - un parti politique;
 - une station de radio ou de télévision;
 - une entreprise de relations publiques;
 - le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial.

Comme c'est le cas pour toutes les recherches menées par Ipsos, les coordonnées des participants sont confidentielles, et toute l'information permettant d'établir l'identité de ceux-ci a été retranchée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.

Annexe B. Guide de recrutement français

Questionnaire de recrutement Gouvernement du Canada

Bonjour, je m'appelle _____. Je vous appelle de la part de la firme Ipsos, une société d'études de marché et de sondages d'opinion publique nationale. Au nom du gouvernement du Canada, nous mettons en place une série de groupes de discussion composés de Canadiens, pour explorer des questions actuelles importantes pour l'ensemble du pays. Les discussions porteront sur divers sujets et votre opinion nous intéresse.

EXPLIQUER LES GROUPES DE DISCUSSION. Environ dix personnes comme vous participeront aux groupes de discussion. Ces personnes seront recrutées de façon aléatoire, comme il a été fait avec vous. Les participants se verront verser \$75 à titre d'honoraires pour leur temps. Mais avant de vous inviter à participer aux groupes, nous devons vous poser quelques questions afin de nous assurer de former des groupes bien assortis et présentant une bonne variété de personnes. Puis-je vous poser quelques questions ?

Oui **CONTINUER**
Non **REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE**

La participation est volontaire. Nous n'essayons pas de vous vendre quoi que ce soit ni de changer vos opinions. Le déroulement sera une discussion en table ronde menée par un professionnel de la recherche. Toutes les opinions exprimées demeureront anonymes et les points de vue seront regroupés afin d'assurer qu'aucun individu ne puisse être identifié.

S1) Travaillez-vous, vous-même ou un membre de votre famille immédiate, dans l'un des secteurs suivants, ou avez-vous pris votre retraite d'un emploi dans un tel secteur :

	OUI	NON
Études de marché ou marketing	1	2
Relations publiques ou médias (annonces télévisées ou imprimées)	1	2
Publicité et communications	1	2
Employé d'un parti politique	1	2
Employé d'un ministère ou organisme gouvernemental, fédéral ou provincial.	1	2

SI LA RÉPONSE À L'UNE DES OPTIONS CI-DESSUS EST « OUI », REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE.

S2) Êtes-vous un citoyen canadien âgé d'au moins 20 ans qui habite habituellement dans la région de [INSÉRER VILLE] ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S3) Depuis combien de temps habitez-vous à [VILLE] ? _____

TERMINER SI MOINS DE 2 ANS

S4) Êtes-vous le responsable ou l'un des responsables de votre foyer ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S5) Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion de consommateurs, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance et pour lequel vous avez reçu une somme d'argent?

Oui	1	MAX. 1/3 PAR GROUPE
Non	2	PASSER À LA Q1

S6) À quand remonte cette participation ? _____

TERMINER SI AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS

S7) À combien de groupes de discussion de consommateurs avez-vous participé au cours des cinq dernières années ?

TERMINER SI PLUS DE QUATRE GROUPE DE DISCUSSION

DEMANDER À TOUS LES RÉPONDANTS

Q1) Pourriez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous vous situez ? Avez-vous...

Moins de 20 ans	0	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE
Entre 20 et 24 ans	1		
Entre 25 et 34 ans	2		
Entre 35 et 44 ans	3		
Entre 45 et 54 ans	4		
Entre 55 et 64 ans	5		
65 ans et plus	6		
Refus	9		REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

Q2) Avez-vous actuellement des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent avec vous ?
[RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ]

Oui	1
Non	2

Q2a) Avez-vous actuellement des enfants de moins de 13 ans vivant dans la maison avec vous?
[RECRUIT MIN 3 per group]

Oui	1
Non	2

Q3) Combien d'enfants de plus de 18 ans habitent dans votre maison ?

Un	1
Plus d'un	2

Q4) Pourriez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé ?

Études secondaires non terminées	1	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.
Études secondaires terminées	2	
Études collégiales/universitaires non terminées	3	
Études collégiales/universitaires terminées	4	
Refus/ ne sait pas	9	

Q5) Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

Employé à temps plein	1	} MAXIMUM DE TROIS PAR GROUPE
Employé à temps partiel	2	
Travailleur autonome	3	
Retraité	4	
Pas employé pour le moment	5	
Étudiant	6	
Autre	7	
Ne sait pas/refus	9	

Q6) **[SI EMPLOYÉ/RETRAITÉ]** Quel est votre travail actuel/quel était votre travail ?
(VEUILLEZ PRÉCISER)

Q7) Parmi les fourchettes suivantes, laquelle représente mieux le revenu total de votre ménage avant impôts? C'est-à-dire, le revenu total combiné de toutes les personnes de votre foyer, avant impôts. **[LIRE LA LISTE]?**

Moins de 20 000 \$	1	} Assurer une bonne variété en...
20 000 \$ à un peu moins de 40 000 \$	2	
40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$	3	
60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$	4	
80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$	5	
100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$	6	
150 000 \$ et plus	7	
Ne sait pas/refus	99	} Recrutant 2 à 3 personnes de la fourchette de moins de 40 000 \$.
		} Recrutant 3 à 4 personnes de la fourchette de 40 000 \$ à 80 000 \$.

Q8) **NE PAS POSER CETTE QUESTION – NOTER LE SEXE**

Homme	1	} ASSURER MOITIÉ/MOITIÉ
Femme	2	

Q9) Si vous gagniez un million de dollars, quelles seraient les deux premières choses que vous feriez avec l'argent? (**DOIT AVOIR DEUX RÉPONSES POUR ACCEPTER. TERMINER SI LE RÉPONDANT RÉPOND D'UNE FAÇON DÉSINVOLTE, D'UNE FAÇON COMBATIVE OU S'IL A DE LA DIFFICULTÉ À RÉPONDRE.**)

TERMINER SI LA PERSONNE QUI RÉPOND FAIT PART D'UNE RAISON TELLE QU'UN PROBLÈME D'OUÏE, DE VUE OU DE LANGAGE ÉCRIT OU VERBAL, D'UNE CRAINTE DE NE POUVOIR ÊTRE CAPABLE DE COMMUNIQUER EFFICACEMENT, OU SI VOUS-MÊME AVEZ UNE PRÉOCCUPATION AU SUJET DE L'INTERVIEWÉ.

Pendant la discussion, vous serez enregistré(e) sur bande sonore et vidéo. Cet enregistrement nous aide dans la rédaction de notre rapport. De même, la salle dispose d'un miroir sans tain. Il se peut que du personnel du gouvernement du Canada soit présent de l'autre côté du miroir, notamment des membres du personnel du ministère qui parraine cette étude, et des membres du personnel d'Ipsos. Il s'agit d'une procédure de groupe de discussion standard visant à avoir un aperçu direct du processus d'étude et d'entendre directement vos impressions et avis sur le sujet d'étude.

Convendez-vous d'être observé(e) aux fins d'étude seulement?

Oui	1	REMERCIER LE RÉPONDANT ET PASSER À L'INVITATION
Non	2	REMERCIER LE RÉPONDANT ET METTRE FIN À L'APPEL

******(DANS CHAQUE LIEU, VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE DOUZE (12) PARTICIPANTS SONT RECRUTÉS POUR EN OBTENIR HUIT À DIX)******

[À lire aux répondants en attente]

Merci d'avoir répondu à mes questions. Malheureusement, pour le moment, le groupe auquel vous êtes admissible est complet. Nous aimerions vous inscrire sur notre liste d'attente. Cela signifie que s'il y a une ouverture dans le groupe, nous vous rappellerons pour voir si vous êtes disponible afin de participer à la discussion. Puis-je avoir un numéro de téléphone où vous

joindre pendant la journée et en soirée, ainsi qu'une adresse électronique, si vous en avez une, afin que nous puissions communiquer avec vous dès que possible si une place devient disponible? **[CONSIGNER LES COORDONNÉES]**

[À lire aux répondants sélectionnés]

C'est formidable, vous pouvez participer à l'une des discussions de groupe qui aura lieu le (DATE) à (HEURE) pendant deux heures au maximum. Le gouvernement du Canada parraine cette étude. Tous ceux qui participent recevront une rétribution de **75 \$** en remerciement de leur temps.

Avez-vous un stylo à portée de main afin que je puisse vous donner l'adresse du lieu où le groupe tiendra sa séance? La séance aura lieu à :

Endroit	Heure	Date
Winnipeg NRG Research Group 213 Notre Dame Ave, Suite 804	Parents Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 15 août 2017
Nanaimo Coast Bastion Hotel 11 Bastion Street Salle Colville: participants Salle Douglas: client	Population générale Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 17 août 2017
Québec SOM Recherche 3340 rue de la Perade, 3 ^e étage	Seniors (55+) Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 29 août 2017
Brampton Contract Testing 119 West Drive	Parents Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 30 août 2017

Nous vous demandons d'arriver au moins 20 minutes à l'avance pour vous assurer de trouver le lieu et avoir le temps de vous inscrire auprès des hôtes. Le paiement de la prime dépend de la participation aux séances de groupe de discussion.

De plus, nous vérifierons votre identité avant la séance, alors veuillez vous assurer d'apporter deux pièces d'identité avec photo produites par le gouvernement (p. ex. permis de conduire, carte d'assurance maladie ou autre). Si vous avez besoin de lunettes pour lire, veuillez les apporter.

Comme nous invitons un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. Nous vous avons invité(e) à participer en fonction des questions que nous avons

abordées il y a un instant, nous vous demandons donc de ne pas envoyer un représentant en votre nom si vous n'êtes pas en mesure de participer. **SI, POUR UNE QUELCONQUE RAISON, VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE PARTICIPER, VEUILLEZ NOUS APPELER AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS REMPLACER.** Vous pouvez communiquer avec nous au 1-xxx-xxx-xxxx à notre bureau. Quelqu'un vous appellera la veille pour vous rappeler l'événement de discussion.

À quel moment est-il préférable de vous appeler?

À quel numéro de téléphone?

Puis-je avoir votre nom? SUR LA PAGE COUVERTURE

Merci beaucoup pour votre aide!

Annexes C. Guide de discussion français

INTRODUCTION (5 minutes)

- Présentation du modérateur et mot de bienvenue à l'intention des participants au groupe de discussion.
 - Comme nous l'avons indiqué dans le cadre du processus de recrutement, nous tenons des groupes de discussion pour le compte du gouvernement du Canada.
- La rencontre durera environ deux heures. N'hésitez pas à vous absenter en cas de besoin.
- Explication concernant :
 - L'enregistrement audio – La rencontre est enregistrée à des fins d'analyse, au cas où il serait nécessaire de revérifier la teneur des échanges. Les bandes audio demeurent en notre possession et ne seront transmises à personne sans le consentement écrit de tous les participants.
 - Le miroir d'observation – Derrière la vitre, des observateurs représentant le gouvernement assistent à la rencontre.
 - Il est également important de savoir que vos réponses d'aujourd'hui n'auront aucune incidence sur vos échanges avec le gouvernement du Canada.
 - La confidentialité – Soyez assurés que tout ce que vous direz au cours de la rencontre sera tenu strictement confidentiel. Nous n'attribuons pas les commentaires à des personnes en particulier. Notre rapport présente un sommaire des faits saillants de la rencontre, mais aucun nom n'y est mentionné. Le rapport peut être consulté à la Bibliothèque du Parlement ou à Archives Canada.
- Description du fonctionnement d'un groupe de discussion :
 - Les groupes de discussion favorisent une discussion franche et ouverte. En qualité de modérateur, mon rôle est de guider la discussion et d'encourager tout un chacun à y prendre part. Une autre fonction du modérateur est de veiller à ce que la discussion ne dérape pas et respecte l'horaire prévu.
 - Votre rôle consiste à répondre aux questions et à exprimer vos opinions. Nous voulons connaître toutes les opinions, qu'elles soient minoritaires ou majoritaires. N'hésitez donc pas à vous exprimer, même si vous croyez que votre opinion est différente de celles des autres participants. Les autres peuvent ou non partager votre point de vue. L'opinion de chacun est importante et mérite le respect.
 - J'aimerais également souligner qu'il n'y a pas de mauvaises réponses. Nous cherchons simplement à connaître vos opinions et attitudes. Il ne s'agit pas d'un test de connaissances. Nous n'attendons aucune préparation de votre part en prévision de cette rencontre.

Veillez noter que le modérateur n'est pas un employé du gouvernement du Canada et qu'il est possible qu'il ne soit pas en mesure de répondre à certaines de vos questions concernant le sujet de la discussion. Si des questions importantes sont soulevées pendant la rencontre, nous tenterons d'obtenir les réponses avant votre départ.

- (Le modérateur se présente). Les participants se présentent en mentionnant seulement leur prénom.
 - Quels sont vos passions ou vos passe-temps principaux?

MISE EN TRAIN (5 minutes)

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada?

CANADA-ÉTATS-UNIS (50 minutes)

- Qu'avez-vous entendu récemment à propos des relations Canada-États-Unis?

FEUILLE À DISTRIBUER :

- Voici une liste sur laquelle figurent quelques enjeux. Sur une échelle de 1 à 3, veuillez classer les trois plus importants qui, selon vous, devraient faire l'objet de discussions entre les gouvernements canadien et américain. CLASSER 1-2-3
 - *Enjeux : L'environnement et les changements climatiques; le traitement des minorités; l'immigration et les réfugiés; les oléoducs; le commerce; la sécurité et la lutte contre le terrorisme; les opérations militaires conjointes à l'étranger; la réduction des délais aux douanes; la coopération en matière de sécurité aux frontières*
- Y a-t-il d'autres enjeux qui ne figurent pas sur la liste et qui devraient, selon vous, faire l'objet de discussions entre les deux pays?
- Y a-t-il un ou des enjeux sur lesquels les gouvernements canadien et américain ne devraient pas collaborer? Pourquoi?
- Quel enjeu est selon vous le plus important?
 - POURQUOI cet enjeu est-il important?
 - En particulier, quels aspects de cet enjeu doivent faire l'objet de discussions?
- (SI L'ENJEU DU COMMERCE A ÉTÉ CHOISI : Certains d'entre vous ont mentionné le commerce comme enjeu principal.) Qui d'entre vous a entendu parler des négociations de l'ALENA? (Levez la main.)
- Imaginons que j'aie vécu à l'étranger au cours des dernières années. Je sais ce qu'est l'ALENA et j'ai entendu parler un peu de ce qui se passe au Canada et aux États-Unis, mais je n'ai rien entendu concernant les négociations de l'ALENA.
 - Pouvez-vous m'expliquer pourquoi des négociations sur l'ALENA ont lieu actuellement?
 - Pouvez-vous m'expliquer ce sur quoi portent les négociations?
 - Quelle sera selon vous l'issue de ces négociations?
 - En ce qui a trait à ces négociations, y a-t-il des aspects qui vous préoccupent en particulier?
 - Selon vous, le gouvernement du Canada a-t-il adopté une bonne stratégie de négociation ou devrait-il la modifier?
- Veuillez compléter la phrase suivante : « Je serai satisfait(e) de la nouvelle entente de l'ALENA si _____ »
- Selon certaines personnes, l'environnement est un autre enjeu important pour le Canada et les États-Unis. Que pensez-vous de l'idée que le Canada et les États-Unis définissent des cibles communes en matière d'émissions polluantes et d'utilisation des énergies renouvelables?

- L'année dernière, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont signé une entente trilatérale fixant des cibles de réduction des émissions polluantes et d'utilisation des énergies renouvelables. Ils se sont aussi mis d'accord pour travailler ensemble à la mise au point de technologies propres.
 - Est-ce important? Pourquoi?
 - Vous attendez-vous à ce que les pays poursuivent leurs efforts en ce sens?
 - Le Canada devrait-il de son côté prendre des mesures à l'égard des cibles ou non?

DEMANDEURS D'ASILE, À BRAMPTON ET QUÉBEC SEULEMENT

- Qui a entendu parler des demandeurs d'asile qui traversent la frontière canado-américaine? (Levez la main.)
 - Comment en avez-vous entendu parler?
 - Après de quelles sources d'actualité avez-vous entendu quoi que ce soit à propos des demandeurs d'asile?
 - Qu'avez-vous entendu exactement à propos des demandeurs d'asile qui traversent la frontière canado-américaine?
- Selon vous, qu'arrive-t-il à ces personnes une fois qu'elles ont traversé la frontière?

RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS À L'INTENTION DU MODÉRATEUR :

Si une personne arrive au Canada par un point d'entrée terrestre désigné et demande l'asile, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) détermine si elle peut ou non entrer au pays.

Si une personne entre illégalement au Canada (p. ex. en passant par les champs et en traversant la frontière à pied), une fois arrivée au Canada, elle est arrêtée par la GRC et transférée à l'ASFC pour interrogatoire. La personne peut présenter une demande d'asile.

- Pourquoi selon vous ces demandeurs d'asile choisissent-ils de franchir illégalement la frontière pour entrer au Canada?
- Étant donné que sept provinces canadiennes partagent une frontière avec les États-Unis, de nombreux demandeurs d'asile la traversent dans différentes régions au pays. Certaines personnes sont d'avis que les provinces devraient élaborer leur propre stratégie pour prendre en charge les demandeurs d'asile qui entrent sur leur territoire. D'autres disent qu'il incombe au gouvernement fédéral de les prendre en charge, peu importe dans quelle région du pays ils traversent la frontière. Quel point de vue se rapproche le plus du vôtre?
- En ce qui concerne tout particulièrement le gouvernement fédéral, diriez-vous que dans l'ensemble, il fait un bon ou un mauvais travail pour ce qui est de faire face à la récente hausse du nombre de demandeurs d'asile au Canada?
 - Quels sont les aspects de ce dossier qui sont bien pris en charge par le gouvernement fédéral?
 - Qu'est-ce que le gouvernement fédéral devrait changer sa façon d'aborder cet enjeu?
 - SONDER : Améliorer la sécurité à la frontière? Accepter un plus grand nombre de demandes d'asile?

- Je vous demanderais maintenant d’imaginer que vous demeurez près de la frontière canado-américaine et que des personnes qui la traversent sont hébergées dans votre communauté pendant que leur demande d’asile est traitée. Quelle incidence, s’il y a lieu, cette situation pourrait-elle avoir sur votre communauté?
 - Quelle incidence, s’il y a lieu, cette situation pourrait-elle avoir sur vous personnellement?

CHANGEMENTS CLIMATIQUES (25 minutes), À BRAMPTON ET QUÉBEC SEULEMENT

- Qu’avez-vous entendu concernant le plan du gouvernement du Canada pour contrer les changements climatiques?
- Pensez-vous que le plan du gouvernement pour contrer les changements climatiques aura une incidence sur vous? Sur votre famille? Sur votre communauté?
- Selon vous, que devrait faire votre communauté pour contrer les changements climatiques?
- Quels sont les autres enjeux environnementaux que devrait prioriser le gouvernement du Canada? Quels sont les enjeux environnementaux qui touchent votre communauté?
 - SONDER AU BESOIN :
 - La qualité de l’eau (sources d’eau potable et gestion de la ressource)
 - La qualité de l’air (enjeu de visibilité ou de santé)
 - La pollution
 - Les transports
 - Les infrastructures
- Dans son plan pour contrer les changements climatiques, le gouvernement prévoit investir dans le développement de technologies propres. Selon vous, le développement de technologies propres aura-t-il une incidence sur l’économie?
 - SONDER AU BESOIN : Pensez-vous que les technologies propres peuvent générer une croissance économique?
 - SONDER : Certaines personnes disent que les technologies propres pourraient ouvrir de nouveaux débouchés pour le secteur des ressources, accroître la productivité et la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes, en plus de créer de nouvelles possibilités d’emplois, tout en améliorant les performances environnementales. Sachant cela, avez-vous un avis différent sur l’incidence sur l’économie du plan visant à contrer les changements climatiques?
- (SI L’ENJEU DE LA TARIFICATION DU CARBONE EST ABORDÉ) : Quelques-uns d’entre vous ont mentionné le plan national du gouvernement du Canada sur la tarification du carbone.
- Qu’avez-vous entendu récemment (au cours des six derniers mois) au sujet du plan du gouvernement?
 - Comment en avez-vous entendu parler?
 - Auprès de quelles sources d’actualité avez-vous entendu quoi que ce soit sur le plan du gouvernement?
- Dans quelle mesure avez-vous prêté attention au plan national de tarification du carbone? Pourquoi?
 - Quelle importance accordez-vous à cet enjeu?

- SONDER AU BESOIN : Dans quelle mesure le plan de tarification du carbone est-il pertinent pour :
 - Vous-même ou votre famille
 - Votre communauté/région
 - Votre province
- Que pensez-vous de l'établissement d'une tarification du carbone? Est-ce une bonne ou une mauvaise idée? Pourquoi?
 - Pensez-vous que cela aura des répercussions sur la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes?
 - SONDER AU BESOIN : (Comme vous le savez peut-être) Les États-Unis se sont retirés de l'Accord de Paris. Est-ce que vous croyez que cela rendra les entreprises canadiennes plus concurrentielles ou moins concurrentielles face aux entreprises américaines, ou que cela ne fera aucune différence?
 - Pensez-vous que cela aura des répercussions sur :
 - L'économie canadienne? De quelle façon?
 - La classe moyenne? De quelle façon?
- Le gouvernement fédéral a indiqué qu'au début de 2018, il mettra en place une taxe sur les émissions de carbone dans les provinces qui ne l'auront pas déjà fait. **Les revenus demeureront dans la province d'origine** [METTRE L'ACCENT SUR CE POINT, DOIT ÊTRE ABORDÉ]. Chaque province peut utiliser les revenus tirés de la taxe sur le carbone selon ses besoins, y compris pour remédier aux conséquences pour les populations et les secteurs vulnérables et pour soutenir les objectifs en matière de changements climatiques et de croissance propre.
- Que pensez-vous de la mise en place par le gouvernement fédéral d'une taxe sur les émissions de carbone dans les provinces qui ne l'auront pas déjà fait?
- Que savez-vous de l'approche de votre province en matière de tarification du carbone?
 - Quelles en sont les principales forces selon vous? Les inconvénients?

FEUILLE À REMETTRE POSSIBLEMENT

- À quoi devraient servir les revenus tirés de la taxe?
 - SONDER : À votre avis, les revenus devraient-ils servir à :
 - Offrir une réduction directe à la population
 - Financer l'innovation
 - Investir dans des mesures environnementales
 - Investir dans des programmes visant à faciliter la transition vers l'utilisation de sources d'énergie plus propres au Canada
 - Retourner de l'argent aux provinces dans le cadre des transferts destinés au financement des services de santé

RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS À L'INTENTION DU MODÉRATEUR :

Le gouvernement du Canada a énoncé ce qui suit :

- Le Canada est déterminé à favoriser une économie plus propre et novatrice afin de réduire les émissions et de protéger l'environnement, tout en créant des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Le gouvernement comprend que l'économie et l'environnement sont étroitement liés. Voilà pourquoi le gouvernement doit mettre en place dès maintenant des mesures pour contrer la pollution par le carbone – en plus de renforcer la classe moyenne et de préserver notre planète pour les générations futures.

POLITIQUES POUR LES AÎNÉS (30 minutes), À QUÉBEC SEULEMENT

- Quels sont les politiques, les programmes et les services s'il y a lieu, mis en place par le gouvernement fédéral qui sont avantageux pour les personnes comme vous?
- Le gouvernement du Canada a pris certaines mesures au cours de la dernière année. Veuillez encercler jusqu'à cinq mesures dans la liste qui auront selon vous l'incidence la plus positive sur vous et votre communauté.
 - Approbation du projet d'oléoduc de Kinder Morgan et du projet de remplacement de la Ligne 3
 - Mise en place d'un nouveau crédit d'impôt pour les aidants naturels, qui facilite le retrait du travail des Canadiens qui souhaitent prendre soin d'un membre de la famille malade
 - Réduction des impôts de la classe moyenne et hausse des impôts des mieux nantis
 - Élargissement de l'accès aux prestations d'assurance-emploi aux Canadiens des régions touchées par d'importantes pertes d'emploi
 - Augmentation des taux d'immigration
 - Augmentation du Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu
 - Imposition d'une tarification nationale sur la pollution par le carbone
 - Élaboration d'un plan concernant la légalisation de la marijuana
 - Instauration de l'allocation canadienne pour enfants
 - Investissement de près de 3 milliards de dollars en un an pour offrir aux Canadiens des programmes de formation axée sur les compétences
 - Abaissement de 67 à 65 ans de l'âge d'admissibilité aux prestations de la Sécurité de la vieillesse
 - Versement de fonds pour l'achat d'autobus et la mise en place de nouvelles structures de transport en commun au Québec
 - Réouverture de bureaux des anciens combattants qui avaient fermé
 - Signature de l'Accord de Paris sur le climat
- Parmi les éléments que vous avez encerclés, lequel aura l'incidence la plus positive sur les aînés du Québec? Pouvez-vous m'expliquer ce que sera cette incidence positive?
 - SONDER : Pourquoi exactement pensez-vous que cela aura une incidence positive?
- Y a-t-il quoi que ce soit dans cette liste qui aura selon vous une incidence négative sur les aînés du Québec?
 - SONDER : Pourquoi exactement pensez-vous que cela aura une incidence négative?
- En matière d'investissements dans les infrastructures, quels types de projets seraient les plus avantageux pour les aînés?

Collecte continue de données qualitatives concernant les opinions des Canadiens – vague 8

- SONDER : Il peut s'agir de routes, de transport en commun, de logement abordable, de traitement de l'eau et de centres communautaires. À votre avis, quels éléments de la liste seraient les plus avantageux pour les aînés du Québec? (Faire lever la main et en discuter ensuite.)

CONCLUSION (5 minutes)